**Bonjour à tous les responsables des Clubs de l'Ain,**

**L'an passé au 15 août avec 48 doublettes, notre club l'APN avait organisé avec succès un concours de loisir (dit sauvage), sans problèmes techniques majeurs... Cette année nous voulions rentrer dans le circuit des concours officiels du département, le Samedi 13 Août avec 32 triplettes mixtes envisagées.**

**Alors que le beau temps était annoncé, qu'une dizaine de volontaires disponibles du Club étaient prêt pour l'organisation, que la "PUB" était largement diffusée et qu'au moins 5 triplettes avaient déjà réservé leur place, nous pensions ne pas avoir de soucis au niveau de l'intendance...**

**Malheureusement nous avons appris, ce matin même, que nous devrions tenir une buvette sans frigidaire, bien sûr il existe des frigidaires, mais ils sont intransportables à l'endroit gratuit proposé. On nous suggéré de prendre des blocs de glace...?**

**Ou alors, il nous faudrait payer une location de salle de 425€.  A NEYRON chaque association à le droit une fois par an, à la gratuité de cette Salle. Donc, l'ayant déjà réservé à la date du Jeudi 15 Septembre pour honorer la dernière journée de championnat des Clubs (en vétéran 4ème division), nous ne pouvons pas payer cette location, car au final nous en serions de notre poche. Un petit Club récent, comme nous, ne dispose pas assez de finances !**

**C'est pourquoi nous avons décidé simplement de devoir annuler, à notre grand regret ce concours et nous nous en excusons auprès de tous les joueurs qui auraient aimé venir à notre concours.**

**Merci de bien vouloir transmettre ce message à tous vos adhérents, désolés pour ce désagrément.**

**Le Président de l'Amicale Pétanque de NEYRON : Lucien PROVIGNON**